

Transcription de la vidéo du Samourai datée du 19 avril 2020

© by Jean Daniel Metzger : reproduction strictement interdite

Présentation : Le samourai vient de trouver une réponse à sa demande d'une expérimentation de l'inhibition de l'enzyme SCOT sur le blog Guérir du cancer. Il croit que Laurent Schwartz en est l'auteur et il réagit vivement. Il s'apercevra après que c'est l'exécutif de la Fondation qui en est l'auteur et se calmera mais cela ne change pas grand-chose à sa réclamation d'être remboursé de son don de 20 000€ afin de faire mener l'expérimentation par lui-même en collaboration avec Maurice Israël qui a trouvé un laboratoire.

La fondation a donné son accord pour l'expérimentation projetée mais elle objecte qu'aucun des labos sollicités n'a donné de réponse et elle propose en lieu et place un « étude observationnelle ».

La partie de la vidéo où l'on voit le Samourai découvrir certains antécédents au travers d'articles de JDM, ne présente aucun intérêt. Antécédents, dont apparemment il n'aurait pas eu connaissance mais j'ai des raisons de douter. Disons que si des avertissements lui ont été prodigués il n'y a pas cru...

Les commentaires en caractère romain sont de Jean-Daniel Metzger.

De 6m53 à la fin

Mais là franchement, mais je l'avais senti, je l'avais prévu, je l'ai dit dans les vidéos, vous allez voir comme par hasard, il va y avoir plein de recherches qui vont sortir de nulle part.

Mais qu'ils en prouvent une seule pour de vrai, je suis sûr que des gens honorables qui font partie du comité scientifique n'ont pas été consultés pour ces soi disant demandes. Et comme ce sont des gens honnêtes, je suis sûr qu'ils répondront.

La seule demande qui a été faite, c'est moi, c'est moi qui ai envoyé à Laurent Schwartz, euh, Arnaud Tisserand et Bruno Eto. Et depuis 6 mois on leur a lancé des trucs : « Bon alors on va vous faire.... il faut faire un truc... » qu'ils savaient pertinemment, ce que l'on m'a répété, infaisables. Donc qu'est-ce qu'il a fait votre samourai ? il s'est rapproché de Maurice Israël, il a demandé à MI qu'est-ce qu'il faut faire. Maurice très gentiment me l'a dit.

J'ai immédiatement contacté des gens capables de faire ces essais et. Et, et puisque je suis un homme de parole j'ai promis, j'ai promis à Maurice que contrairement, que

contrairement à Laurent, il n'y aurait pas d'essais sur des malades avant d'avoir fait les souris.

Il est question d'un essai d'un inhibiteur potentiel de l'enzyme SCOT sur des souris. J'ai ouï dire qu'un malade a essayé le Lithostat dont il sera question, il n'aurait constaté aucun changement mais au fait comment pourrait-on mettre en évidence l'effet de cet inhibiteur potentiel de l'enzyme SCOT qu'il faut, me semble t-il, utiliser en liaison avec un régime cétogène strict...

Voilà et bien écoutez je pense que maintenant c'est définitif, donc je vais me rapprocher de Patrick Louis, espoir métabolique, et demain nous allons vous annoncer, nous allons vous annoncer à vous malades, ce qu'il faudrait à notre avis, ce qu'il faudrait faire. Mais en tous cas, ce qu'il ne faudrait plus faire.

Il est question là de correction des dosages de l'acide lipoïque dans le protocole métabolique qui fait défaut entre le milieu des usagers français et celui des anglo-saxons...

Voilà, alors les errances et je passe de ci à ça et puis d'un coup c'est SCOT et SCOT ça va me sauver du cancer, grâce à SCOT et j'ai tous mes amis, toute ma famille, j'étais heureux, je l'ai dit, ça y est je ne mourrai pas du cancer, il faut 6 mois pour développer SCOT, pour être sûr que ça marche et donc je ne mourrais puisque Laurent me dit que je survivrai encore pendant ces 6 mois.

Au cas où vous n'auriez pas saisi, Le Samouraï, fait allusion au fait que LS lui a fait miroiter la possibilité d'un miracle tout en sollicitant, c'est assez clair un don à la fondation...

Je l'ai dit, je l'ai redit, je vous l'ai annoncé, je vous ai dit que on va s'en sortir, tous autant qu'on est, et, et après on est passé à autre chose, alors ça a été l'hyper...

On devine que LS ayant obtenu le versement des 20 000 € du Samouraï au profit de la fondation et n'étant pas en mesure d'imposer quoique ce soit à l'exécutif il cherche à gagner du temps en voulant détourner l'attention de GT de sa « fixation » sur l'enzyme SCOT.

Il faut dire que ce n'est pas gagné le candidat à l'inhibition retenu par Maurice Israël n'est pas dénués d'effets secondaires graves et en particulier un risque d'anémie hémolytique... Et CT en vient à détailler les expédients proposés...

l'hyper quoi, l'hyperthermie, ça a été la vitamine C à haute dose, mais qui existe depuis 1970 et quelque.. Linus Pauling, maintenant la nouveauté c'est les ions négatifs, c'est l'électricité dans l'air, c'est l'eau, la mémoire de l'eau, parce que Laurent a rencontré un professeur qui sait de quoi il parle, le professeur Paul Henri, euh Marc Henri excusez moi,

et donc allez hop on passe à autre chose, mais quand je lui pose la question, est ce qu'avec ça on va sauver des malades ? (en inhibant l'enzyme SCOT), il dit non, mais on va pouvoir publier et d'autres que moi vont se lancer dans la recherche.

Je pense pour ma part que LS ne croit pas à l'enzyme SCOT et que l'objectif le plus évident c'est que la fondation finance des études, n'importe quoi en fait pourvu que cela donne l'occasion à des gens du comité scientifique de publier en ajoutant à leurs titres et travaux.

J'ajoute que je ne partage pas le jugement positif de GT au sujet des membres du comité scientifique. Ils sont là pour avoir l'occasion d'une mise en valeur par des moyens quelconques.

Je note qu'une partie s'est impliquée dans le BIDONNAGE que constitue la publication tendant à créditer le bleu de méthylène d'un effet préventif des méfaits du Covid-19. c'est une gosse blague ou une imposture comme l'on voudra.

Je ne veux pas porter de jugement précis sur les membres de ce comité excepté sur Marc Henry qui s'étend épris des propriétés certes mystérieuse de H2O à commencer sa « croisade » par une célébration artistico-sentimentale de son caractère essentiellement féminin...

Le genre de dévotion qui me fait hurler tant elle témoigne d'une absence totale de discernement quant à la psychologie respective des sexes ! Non la femme n'est pas l'être doux et maternelle que l'on a célébré autrefois ! Non non est non, la Femme, à l'état de Nature est un être plutôt sauvage qui, de part son rôle essentiellement procréatif possède un degré de vilatité supérieur à celle du mâle et qui dans certaines circonstances est porter à dominer, voir à châtrer carrément le mâle pour arriver à ses fins. Les résultats calamiteux de la « libération des femmes » le prouvent amplement. Ceusses qui n'ont pas encore compris que le « sexe fort » n'est pas celui que l'on imagine mais l'autre, sont de dangereux connards. Il n'est que de voir à quel point les ex « machos » ferment leur gueule devant l'arrogance de certaines féministes hard qui, comme part hasard, se recrutent assez généralement du côté celles que qualifiait de « tribades ».

Alors le Pr Marc Henry me sort par les yeux d'autant plus que sur le plan scientifique je ne lui trouve aucune originalité ni qualité particulières qui permettrait d'oublier les prestations artistico-sentimentale dont je garde le souvenir... Je suis désolé mais je déteste les saveurs trop sucrées d'autant plus qu'elles cachent mal un arrière fond très acide...

Le Pr Henry s'est intéressé à l'hydrogène moléculaire dans l'eau et le seul résultat est qu'il a fait la fortune d'un revendeur français qui importe un petit appareil qu'il achète 150 € en Corée du Sud et le revend plus de 500 € Je regrette mais c'est du vol caractérisé. J'aurais pu comprendre à la rigueur que quelqu'un de son entourage se charge de cette commercialisation en pratiquant une marge plus honnête.

Alors quand je vois le nom du Pr Henry quelque part, j'ai tendance à voir rouge. Il est tout-à-fait le genre de « scientifique » qui a tout intérêt à se rapprocher du célèbre LS car il est finalement si incolore et si insipide qu'il lui faut participer au genre d'entreprise que mène LS.

En fait de comité scientifique pourquoi Maurice Israël n'en fait pas partie ? Parce que je ne devine que trop qu'il a mille raison de se tenir en dehors de la fondation. Il connaît trop son élève en biochimie...

Mais ça fait 30 ans que chaque année Laurent, tu le dis ! Je reprends tes vidéos ? Est ce que tu veux qu'en 2016, tu dis voilà y en encore pour 6 mois ou pour 1 an et en 2017 tu dis la même chose, et là à notre dernière conférence de Sanary tu l'as redit encore.

Alors, alors ? Moi j'ai voulu te défendre. Qu'est ce que j'ai fait ? J'ai pris sur moi, comme si c'était moi qui le disait, comme si c'était moi qui le disait, et pas toi. Parce que je sais que tu l'as déjà dit 10 fois et qu'il ne s'est rien passé, parce que tu changes d'avis tout le temps, parce que tu ne dis pas la vérité aux malades.

C'est en effet ce que j'ai entendu dans une autre vidéo...

Tu ne dis pas ce que tu sais, parce que pour ton ego, excuse moi Laurent mais je parle comme je pense, pour ton ego tu ne veux pas te déjuger.

Mais un chercheur, ça cherche, ça trouve et ça change. Même à moi, on me dit mais pourquoi t'as pas fait un livre avec un truc clair ? Mais pourquoi c'est pas clair mon traitement ? Parce qu'il évolue, parce qu'il évolue tous les mois, en fonction des recherches, en fonction des nouvelles, des nouveaux médicaments, des nouvelles choses qui sortent, il évolue !

Et le seul à ne pas évoluer, c'est toi. Au risque de la vie de tous les malades qui te suivent...

En fait LS « évolue » mais en errant d'une idée à l'autre, et je dirais même d'un « gadget » à l'autre : je rappelle la vogue des IPPs pour soit-disant alcaliniser le milieu extracellulaire. J'ai fait des réserves à l'époque. Il semble qu'il ait abandonné l'Oméprazole mais il a gardé le bicarbonate. Il aurait pu recommander l'eau de Vichy St Yorre que je trouve plus agréable qu'un jus de bicarbonate. Mais je suis en train de me demander si ce n'est pas lui qui aurait mis en garde contre l'effet inflammatoire des petites bulles de CO₂. Mais je peux avoir mélangé...

L'hydroxycitrate et l'acide alpha lipoïque, c'est visiblement une idée de son mentor en biochimie. Je le devine en constatant l'érudition dont Maurice Israël a témoigné dans son papier qui tourne autour de l'inhibition de l'enzyme SCOT.

ton histoire de Césium, ton histoire de...je me rappelle plus, mais je les mettrais, je les mettrais dès que j'aurai le temps, dès que j'aurai le temps, qu'on me donnera l'autorisation d'en parler...

Il n'y a pas à requérir d'autorisation, c'est quoi cette histoire de césium, j'ai du rater plusieurs épisodes...

d'en parler, j'en parlerai, j'en parlerai, je sortirai, tout ce qui est, non pas pour te faire du mal, mais uniquement pour sauver les malades, que par égo tu laisses mourir Laurent, tu laisses mourir, je pèse mes mots, quand tu ne veux pas leur dire, quand tu leur caches que tel ou tel est en train de mourir, quand le pôle de, de malades que tu t'es constitué et que tu vois que ça s'amenuise de jour en jour, et que tu ne veux pas en parler aux autres...

Et oui il existe des preuves de rémissions avec le traitement métabolique mais je sais que des patients sont décédés d'un excès de Metformine quand cette molécule fut l'objet d'une toquade. Soyons clairs, la Metformine peut entrer pour une petite part dans un traitement à visée métabolique mais pas aux doses qui ont été préconisées.

Les 77 000 € et des poussières dépensés par l'ACM ce fut pour faire crever des souris en leur ajoutant de la Metformine. Or je sais que les résultats n'ont pas été concluants, raison pour laquelle LS ne voulait pas communiquer les résultats du labo allemand qui avait pris la suite du labo iranien. Il se pourrait du reste que le labo iranien ait été tenu par un signataire d'une étude parue voici environ une dizaine d'années et que le labo allemand n'ait pas voulu retoucher les résultats dans ses conclusions. Mais ce dont je suis sûr c'est que la Metformine n'a pas marché. N'empêche que LS en a préconisé encore un moment après.

Gilles de la Brière m'a dit que LS était têtue, il a freiné paraît-il des 4 fers quand on lui a suggéré d'ajouter le régime cétogène. Sans doute parce que Thomas N. Seyfried l'avait prôné avant qu'il ne propose son duo de molécules... Il a fini par céder parce que l'ACM a pris le parti de le recommander plus ou moins chaudement...

Mais comment puis-je réagir ? Et comment, comment, Patrick, qui est journallement, toutes les heures, à l'écoute des malades qui lui posent des questions précises, on t'a donné une chance Laurent, on t'a dit répond.

Et de quoi tu te fends ? Tu te fends de ces communiqués bidons. Pour expliquer que t'as fait quelque chose ? Mais qu'est ce que t'as fait là dedans ? Mais qu'est ce que tu as fait ?

Il faut rappeler que LS étant interdit de tout exercice médical, étant tenu à se cantonner dans la recherche, il lui faut des gens qui attirent des patients et les gèrent en ses lieux et place. Bien évidemment, il ne peut pas recruter de médecins pour les raisons que l'on devine.

Je sais ce qu'il en a coûté en temps et en énergie à Gilles de la Brière et pour quoi au final. Donc des gens qui prennent tous les risques. A commencer par celui de solliciter des dons et des dons qui ont toutes les chances d'être mal employés et dilapidés à des conneries !

Comme cette « étude observationnelle » que l'exécutif préconise et qu'on aurait du mener depuis longtemps et que l'ACM aurait pu diligenter. A condition d'avoir à sa disposition quelqu'un de qualifié pour la mener. J'aurais pu m'en charger en prenant conseil auprès d'un statisticien pour concevoir le questionnaire ad hoc. Mais je m'en suis bien gardé et j'ai du par quelqu'un qui a eu accès aux données échangées qu'il est impossible de tirer une estimation « observationnelle » des mérites du traitement métabolique.

C'est simple quand la rémission cesse les gens disparaissent et se jettent dans les bras de la cancérologie académique et l'on n'en entendu plus parler. Gilles de la Brière a fait une déclaration circonstanciée à ce sujet, il m'en a parlé au téléphone.

Est ce que les recherches dont tu te vantes, dont tu as demandé à tout le monde de te donner de l'argent pour la mise au point de traitements métaboliques accessibles à tous, mais où c'est, où c'est ça ?

Où est ce qu'il y a le moindre traitement que tu proposes ? Six mois après tu en es encore au traitement développé aux Etats Unis en 2011, tu en es encore au traitement rectifié dans ces mêmes par Maurice Israel, tu ne modifies rien, même que tu sais, que ça ne marche pas, tu le sais, parce que tu me l'as dit !

Je n'ai pas connaissance du détail du traitement développé aux USA dont Maurice Israël se serait inspiré...

5 jours, 5 jours des gens en bon état, ils mettent 5 jours à mourir, et tu ne sais pas pourquoi,

Là il manque des détails sur le stade où ce phénomène surviendrait mais peu importe. ON n'a de preuves qu'en faveur de rémission parfois assez longues et ce n'est déjà pas si mal puisque, de toute façon, la vie humaine n'est qu'une suite, d'instant en instant, de milliards de milliards de « rémissions »...

tu ne sais pas pourquoi, tu ne veux pas dire pourquoi, parce que tu ne veux pas te déjuger.

Disons qu'il ne veut pas admettre officiellement que l'hypothèse métabolique est en excitante sur le plan intellectuel mais qu'en pratique elle donne un résultat limité.

A noter que quand on connaît bien le problème du diabète en général, et ne serait-ce que celui de la résistance à l'insuline qui caractérise de DT2, on peut comprendre que ce soit encore plus compliqué dans le cas du cancer.

Alors maintenant avec ce que j'ai dit, fais moi un procès, fais moi un procès, traite moi de menteur, dis que j'ai fais les choses anormalement, que c'est moi le voyou, le voyou,

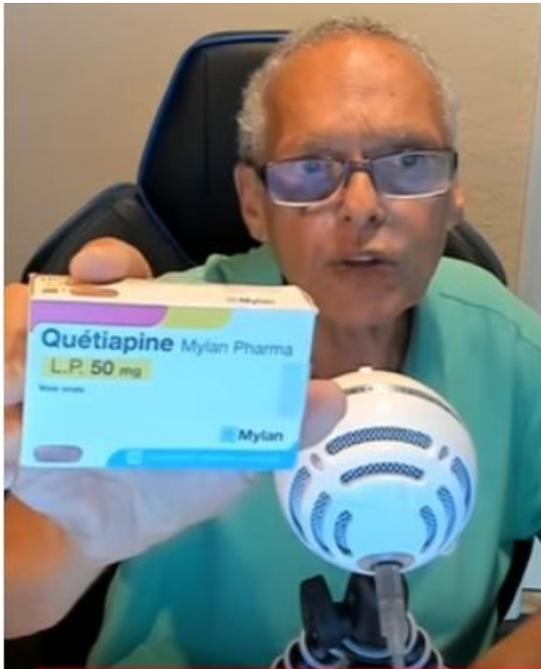
Le samouraï évoque ici des menaces dont il a témoigné dans une autre vidéo. Menaces l'accusant de chantage en vue de récupérer sa mise. Il n'existe de « chantage » que quand la menace porte sur la révélation publique de faits de la vie privée qui sans être nécessairement criminels, porteraient malgré tout atteinte à la crédibilité d'une personne.

Or nous ne sommes pas dans un tel contexte : les faits dont se plaint GT ne sont que la répétition des effets d'une mauvaise gestion apparue dès 2016. Il y a donc bien un problème grave quelque part et puisque les revendications de LS et de sa fondation sont publiques, on a le droit de s'inquiéter de ce qui se passe, de chercher à comprendre et de s'interroger non moins publiquement, voire de tirer des conclusions quand c'est possible.

(...) le voyou, parce que, comment je dois appeler ça ? On te donne une chance de sauver les gens, et voilà ta réponse ! Et ben ma réponse elle sera dans tous les emails, elle sera là, mais je te suggère, si tu veux te défendre, si tu veux rétablir ton honneur, je t'avais donné une chance inouïe, de le dire toi, ce que tu penses, de faire ce que tu dois faire, en médecin, en grand médecin que tu étais, et ben tu n'as pas voulu le faire, et ben moi je peux plus rien pour toi, ce qui est certain, c'est que je ne te laisserai pas, je ne te laisserai pas, tuer le reste des malades dont tu avais la charge.

En fait, LS ne tue personne, par l'intermédiaire de ceux qui ont mis toute leur espérance dans le traitement métabolique, il leur fait miroiter des espoirs certainement excessifs et les incite à cracher au bassinet en faveur de la poursuites de recherches et nous savons à présent ce qu'il faut en penser...

Voilà Laurent et je sais pas de quoi tu vas te fendre pour inventer de nouveaux trucs, moi je n'ai jamais prétendu être un médecin, je n'ai jamais voulu soigner qui que ce soit, je dis ce que je fais, j'étais en contradiction avec toi, tu as tout tenté pour me faire enlever mes vidéos où j'étais en contradiction avec toi, tu m'as même donné un médicament, ça !



(Boîte de Quétiapine montrée à l'écran) *qui m'a rendu fou dont mon docteur m'a dit : « mais t'es complètement cinglé, tu vas pas prendre cette saloperie ! Ça va te tuer ! Ça va te démolir ! »*

Pourquoi, pourquoi tu m'as donné ça Laurent ? C'était en décembre quand j'ai arrêté pendant 1 semaine parce que j'avais encore confiance en toi. J'ai arrêté ma vidéo, pendant 1 semaine j'ai arrêté toutes mes vidéos, en disant quoi, en disant quoi ? parce que tu m'as dit je chauffe, je ne suis pas dans mon état normal, donc il faut que je prenne ce médicament, pour revenir,

Ce témoignage assez alarmant car on peut se demander si, vu l'effet que l'on va constater sur le patient, s'il ne s'agissait pas de lui imposer une « camisole chimique » pour l'empêcher de dénoncer des anomalies patentes et le contraindre à faire profil bas en se soumettant !

tu le sais , je te l'ai dit, l'effet que ça a eu sur moi. Toute la nuit je n'ai pas dormi, le lendemain je parlais à mes proches et ils ne comprenaient rien. Les mots qui sortaient de ma bouche n'étaient pas ceux que je prononçais, je disais ahouaiaaahoauiahouah...,

voilà, voilà, et c'est ça que tu m'as conseillé de prendre parce que tu me l'as dit, tu le prends depuis de longues années. Alors c'est quoi ce médicament ? Quelle est la raison de ce médicament ? Alors assume Laurent, assume, et sauve les gens !!

Nous apprenons ainsi que Laurent Schwartz prend un neuroleptique très atypique. Voyons donc de quoi il peut s'agir. D'après Wikipedia « La quétiapine (commercialisé sous le nom de Xeroquel, Seroquel, Ketipinor) est un **antipsychotique atypique utilisé pour traiter la schizophrénie ciblant notamment les symptômes positifs**. À faible dose, il est prescrit en tant qu'anxiolytique, dans le traitement des troubles bipolaires (en phase aiguë notamment), des troubles anxieux et du syndrome de stress post-traumatique. Depuis 2006, la quétiapine est souvent utilisée pour les troubles du sommeil. Elle agit surtout sur la dopamine mais aussi sur d'autres neurotransmetteurs. »

Reste à déterminer ce que sont les « symptômes positifs » en la matière. Je cite :

- Les hallucinations. Le malade perçoit des sensations qui n'existent pas. ...
- Les délires. ...
- Les troubles de la pensée et du langage. ...
- L'agitation et les troubles psychomoteurs. ...
- La démotivation. ...
- L'apathie et le retrait social. ...
- La dépersonnalisation.

Des symptômes très « positifs » en effet. Le terme ne veut rien dire en plus on mélange et l'objectif et le subjectif. Les ponceaux de crétins qui écrivent sur le Net devraient commencer par vérifier leur vocabulaire et acquérir celui qui convient pour décrire exactement les phénomènes dont ils jactent !

Ah bon, LS serait-il victime d'hallucinations. Il ne manquera pas de répondre, si on le lui demandait, qu'il souffre de troubles du sommeil mais à moi cela me rappelle qu'au terme de ses démêlés à l'intéressé, Gilles de la Brière m'avait dit qu'il s'était rendu compte que l'intéressé avait probablement un grain... Et je me rappelle à ce propos de quelque chose d'assez particulier, un « pétage de plomb » mais bon dans cette société de fous, on est tous plus ou moins prédisposé à « péter un câble » à un moment ou un autre...

D'autre part, vu l'abus qui est fait des médications psychotropes la prise de ce genre de médoc ne peut pas signifier grand-chose. Il n'en reste pas moins vrai que LS n'aurait jamais du parler de cette molécule qu'il prend quand il « chauffe » (sic) de trop !

Voilà j'ai plus rien à dire, j'ai plus rien à dire. Et si pour toi (montrant la boîte de Quétiapine), ceci mérite une plainte et ben va te plaindre, va te plaindre, fais une plainte contre moi !

Je pense pour ma part que LS n'avait pas l'intention de « droguer » son contradicteur mais il n'empêche que, d'une certaine manière, il s'est en quelque sorte « vendu » en proposant à GT de recourir à son médicament favori pour éviter de « chauffer » (resic) quand il est contrarié. Qu'on le veuille ou non, c'est quelque part, un aveu quelque peu suicidaire.

Quelque soit la plainte que tu feras je ne serai pas seul, tu le sais, je ne serai pas seul .Nous serons des centaines, des centaines, quand ils sauront, quand ils sauront qu'ils vont se lever en même temps que moi. Je suis absolument effondré d'en arriver là, je suis effondré de

te parler à travers cette vidéo publiquement mais là franchement Laurent, franchement, franchement, un peu de respect pour les gens que tu prétends vouloir soigner, un peu de respect s'il te plait.

Mets moi au tribunal je n'attends que ça.

GT peut-être tranquille : personne du côté de LS ne prendra l'initiative d'une procédure en diffamation. Ce serait beaucoup trop dangereux pour la fondation que d'ouvrir une telle boîte de Pandore et j'ai indiqué le moyen de solutionner l'affaire : assigner la fondation si les 20 000 € ne sont pas remboursés. L'affaire se résume à un contrat non assorti d'exécution. Personne n'a intérêt à risquer que l'affaire prenne un tour passionnel. Point barre !

Dans la vidéo suivante GT, découvre que LS n'est pas l'auteur du texte paru le 19 avril en soirée. Il l'a découvert par Patrick Louis. Je rappelle que l'on pouvait deviner que l'auteur ne peut avoir été qu'un membre de l'exécutif. LS aurait promis de répondre sous 4 jours dans une vidéo mais cela ne pourrait en aucun cas solutionner le problème essentiel qui est, pour GT, de récupérer sa mise et de l'investir lui-même dans ce pourquoi le don avait été consenti.